

Attestation de paiement.

Le soussigné Cratært Rodger Comptable du territoire
à Ruhengeri déclare avoir remis entre les mains
du nommé Rugayi frère du nommé Parayi
travailleur déicide à Kilo Moto, et héritier direct
la somme de 200 francs pour succession suivant
lettre n° 4955/M.O.1.09354 de Kilo Moto.

C'est à attesté devant le témoin Pusingzane de Kilo
auxiliaire de Ruhengeri.

Le Comptable Cratært, R.

Le témoin

Rugayi.

Cratært

